



# COMPTE-RENDU

## RÉUNION PUBLIQUE – CONCERTATION CONTINUE

MERCREDI 31 MAI 2023

### ORGANISATION DE LA RÉUNION

**Date :** 31 mai 2023

**Lieu :** Syndicat Mixte Decoset – 2-4 rue Jean Giono 31130 BALMA

**Nombre de participants :** 13 participants

**Modalités :** Réunion en présentiel

#### Intervenants par ordre de prise de parole :

- Laurent Guyon, Directeur Général des Services de Decoset
- Audrey Richard-Ferroudji, Garante de la CNDP

#### Participants :

- Adrien Vitrac, Responsable Communication de Decoset
- Camille Delbos, Chargée d'études – Service Incinération et Énergie de Decoset
- Clémence Aguet, Chargée de Communication de Decoset
- Thomas Guilpain, Zero Waste Toulouse
- Serge Escartin, Comité de défense de Saint-Simon
- Michel Herbach et Thierry Barbero, Association Saint-Simon Environnement
- Dominique Gilbon, Les Amis de la Terre
- Séverine Clémentei et Ludovic Delaspre, Association des Habitants de Lafourguette
- Fabien Lahaye, T Eau T O Phil

### MODALITÉS DE LA RÉUNION

Une présentation Power Point est projetée aux participants dans la salle, via un écran central. Elle a été envoyée aux participants en amont de la réunion. La réunion commence à 18h00 et se termine à 20h45.

### LES OBJECTIFS DE LA RÉUNION

- **Présenter** le dispositif de participation envisagé.
- **Présenter** le calendrier et les outils envisagés.
- **Recueillir** les avis et les propositions des participants.



## TEMPS 1 – ACCUEIL ET RAPPEL DES DÉCISIONS PRISES DURANT LA CONCERTATION PRÉALABLE

### 1. Présentation

Laurent Guyon introduit la réunion. L'objectif de celle-ci est de présenter le dispositif de la concertation continue. Il précise que le dispositif n'est pas encore finalisé. L'idée est que l'on puisse modifier, amender, supprimer ou rajouter des dispositifs. Il s'agit d'un point de départ à la discussion afin de stabiliser le dispositif de la 1<sup>ère</sup> année et, chemin faisant, celui des années à venir. Laurent Guyon rappelle également l'ordre du jour de la réunion : présentation des objectifs de la concertation continue, rappel des calendriers et des échéances, présentation des décisions et co-construction des dispositifs, et présentation des dispositifs envisagés.

**Laurent Guyon :** « *L'idée est de donner des séquences visibles pour le public et mettre en place des rendez-vous réguliers. L'enjeu est de continuer à informer et à associer les publics aux différents stades du projet, jusqu'à l'enquête publique. Cela nécessite d'informer le public mais aussi de le faire participer. La concertation préalable concerne à la fois l'objet de l'UVE mais également la stratégie globale de Decoset, en lien avec les EPCI, pour diminuer la production de déchets. Tout cela implique d'associer le public à la co-construction du dispositif de participation et de profiter de ces rendez-vous pour contribuer aux changements de comportements vis-à-vis des déchets.* »

Laurent Guyon rappelle les décisions prises suite à la concertation préalable : la reconstruction de l'UVE, son dimensionnement à 240 000 tonnes (en refusant les tonnages extérieurs au département) et les efforts de réduction des déchets à la source permettant de réguler le dimensionnement de l'UVE de Bessières à horizon 2035/2040.

### 2. Temps d'échanges

Les associations présentes expriment leurs inquiétudes vis-à-vis de ces décisions et se questionnent sur la possibilité de revenir sur celles-ci, notamment en cas de réduction de déchets suite aux actions de prévention. Laurent Guyon répond que ces décisions ont été prises par les élus et que celles-ci ne sont donc pas soumises à la participation. C'est une décision politique suite à un comité syndical mais il n'y a pas eu de délibération au sens strict. Cependant, tout au long de la démarche, il y aura des délibérations qui seront prises et chacune d'entre elles pourront faire l'objet de contestation devant le tribunal administratif. Laurent Guyon rappelle qu'aujourd'hui la décision est de dimensionner à 240 000 tonnes mais en cas de réduction des déchets, il y aura la possibilité d'éliminer un four de l'UVE de Bessières ou de faire le choix de ne pas la reconstruire. Le fait d'avoir deux équipements qui n'ont pas la même temporalité permet d'avoir une gestion prudente du dimensionnement, sans avoir besoin d'accepter des tonnages extérieurs.

Les associations demandent qui financera les aménagements à venir sur l'UVE à Bessières. Laurent Guyon indique que c'est le délégataire qui amène l'investissement, selon les directives inscrites dans le cahier des charges de la DSP. La nouvelle DSP se clôturera en 2045, le nouveau délégataire amènera donc les investissements nécessaires pour l'UVE de Bessières (sauf si le choix d'une régie est retenu).

Les associations abordent la question du vide de four dans le cas de la nouvelle DSP et s'interrogent sur la possibilité existante d'accepter dans le futur des tonnages extérieurs.



Laurent Guyon rappelle la volonté d'avoir des circuits courts en matière de gestion de déchets et que l'enjeu pour les territoires, en dehors de celui de Decoset, est aujourd'hui de trouver des solutions locales. A noter que des débats sont en cours avec la Région Occitanie pour ne pas restreindre le nombre d'Unités de Valorisation Énergétique sur le territoire (actuellement, seulement une limite de capacité de tonnages est imposée). Les associations s'inquiètent, en cas d'une baisse des tonnages plus rapide que prévue, que cela créerait des vides de four, incitant à aller chercher des déchets ailleurs pour compenser la réduction. Les associations expriment également leur souhait que les acteurs et les parties prenantes qui prennent les décisions soient présents aux réunions de la concertation continue.

Les associations s'interrogent également sur leurs leviers d'actions, d'autant qu'il n'y a pas eu de possibilités de recours. Laurent Guyon rappelle que les différents débats et échanges durant la concertation continue ont permis d'intégrer dans la prise de décision un certain nombre d'éléments. Audrey Richard-Ferroudji, garante de la CNDP, rappelle que la décision n'est pas partagée avec les citoyens formellement mais ici l'objectif est justement de définir les leviers de participation et d'actions des publics. D'autres moyens peuvent être utilisés, il n'y a pas que le processus de concertation préalable.

## TEMPS 2 – PRÉSENTATION DES THÉMATIQUES DE LA CONCERTATION CONTINUE

### 1. Présentation

Laurent Guyon présente les questions devant donner lieu à des dispositifs d'information et de participation :

- **L'étude de localisations alternatives.** L'idée est de pouvoir associer, par exemple, les parties prenantes à la rédaction du cahier des charges pour choisir un cabinet indépendant et aux différentes phases de l'étude. Les participants de la réunion s'interrogent sur le réseau de chaleur et de la nécessité de reconstruire au milieu des populations mais également de dimensionner l'UVE en fonction de la taille du réseau de chaleur. Un participant s'interroge sur l'obligation légale de positionner une UVE impérativement dans une zone dense. Laurent Guyon rappelle que ces dispositifs de participation permettent d'exprimer nos convergences mais également de constater les divergences.
- **L'insertion urbaine de l'équipement.** Il s'agit ici d'échanger sur l'architecture de l'UVE, ses infrastructures et ses usages, etc.
- **Études et dispositifs de surveillance des rejets et nuisances.** Laurent Guyon rappelle que c'est un point important abordé durant la concertation préalable. L'idée est de coconstruire ensemble ces études, notamment une étude durant la fermeture de l'UVE de Toulouse-Mirail cet été 2023 pendant les travaux : définir ensemble où mettre les capteurs et associer les parties prenantes aux conclusions de l'étude.
- **Objectifs, moyens et résultats de réduction des déchets à la source.** Il s'agit par exemple de définir comment les membres du CCSPL peuvent s'exprimer dans les différentes CCSPL des EPCI. Un participant indique que ce point devrait être prioritaire et souhaiterait que l'on devienne un modèle exemplaire.
- **Schéma stratégique.** Laurent Guyon rappelle que Decoset est en train de construire son schéma stratégique. Les associations ont été invitées à la première réunion et une prochaine réunion aura lieu sur le plan d'actions le 6 juillet 2023.
- **DSP et dispositifs contractuels.** Il est question de donner des informations sur les DSP et les dispositifs contractuels. Les documents de la DSP à venir seront



prochainement disponibles en téléchargement et il s'agira d'informer du cheminement de la réflexion. En octobre 2023, Decoset pourra communiquer sur les entreprises qui ont candidaté.

Laurent Guyon rappelle que si des éléments sont manquants, les parties prenantes peuvent faire remonter leurs opinions. Il propose un premier temps d'échanges.

## 2. Temps d'échanges

**Participant :** « Avez-vous pu constater, depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri au 1<sup>er</sup> janvier, des évolutions notables en matière de tonnages incinérés ? »

**Camille Delbos :** « Ce ne sont pas forcément les extensions de consignes de tri qui influent le plus sur les tonnages car les emballages prennent du volume mais ne sont pas les déchets qui pèsent le plus en poids. Nous avons constaté une faible diminution mais nous ne sommes pas encore en mesure de l'expliquer, cela pourrait être lié à l'inflation, et surtout cela n'est pas encore représentatif. »

**Participant :** « Decoset est aussi une instance politique. Les EPCI doivent donc s'inciter les uns les autres à respecter la loi. Comment se stimuler les uns les autres ? C'est aussi ce que l'on attend de la part de Decoset, qu'il ait un rôle fédérateur et incitatif, voire coercitif. »

**Laurent Guyon :** « Parmi nos différents rôles, il y a un rôle de coordinateur et comme les EPCI, nous devons nous fixer des objectifs en fonction des lois. L'enjeu est de définir comment se coordonner avec les EPCI et les plans d'actions à mettre en œuvre. Il y a plusieurs outils et actions possibles pour diminuer la production de déchets, il n'y a pas que la redevance incitative. »

**Participant :** « Je pense qu'il faudra être plus factuel dans la restitution de ces réponses parce qu'on ne souhaite plus entendre « sur notre territoire ce n'est pas possible » alors qu'il y a des collectivités chez qui la redevance incitative fonctionne. »

**Participant :** « Sur les questions évoquées précédemment, quelles sont celles qui donnent lieu à information et/ou à participation ? »

**Laurent Guyon :** « Les trois premières thématiques seront associées à des dispositifs de participation. Concernant les objectifs, moyens et résultats de réduction des déchets à la source, les publics auront la capacité de nous interpellier sur ces sujets mais la décision finale reviendra aux EPCI. Pour le schéma stratégique, des dispositifs d'information mais aussi de participation seront prévus, notamment au travers des réunions qui ont déjà eu lieu. La partie DSP et dispositifs contractuels relèvera davantage de dispositifs d'information. »

**Audrey Richard-Ferroudji :** « Je rajouterai, qu'au-delà de la question de l'information et de la participation, il y a aussi la question des publics. Il y a des publics engagés mais il faut aussi que le débat soit élargi à d'autres publics. »

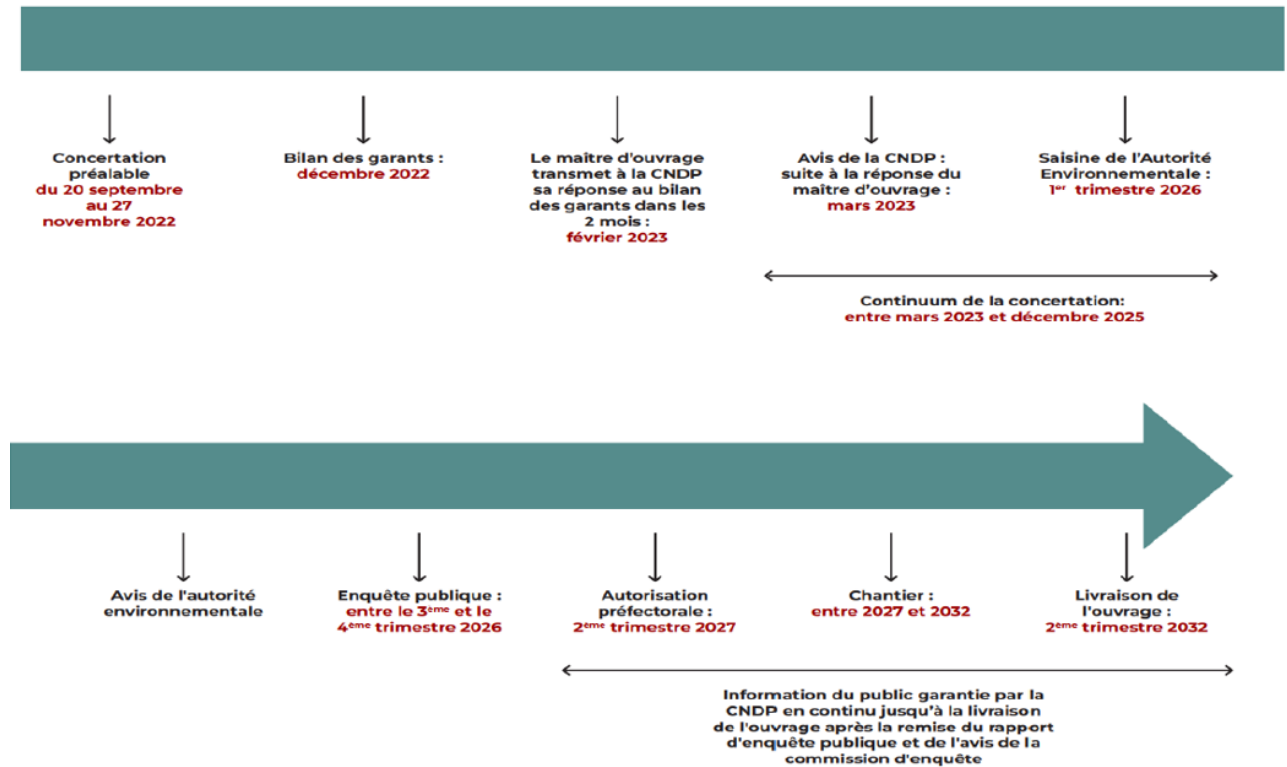
## TEMPS 3 – PRÉSENTATION DES CALENDRIERS ET DISPOSITIFS ENVISAGÉS

### 1. Présentation des calendriers

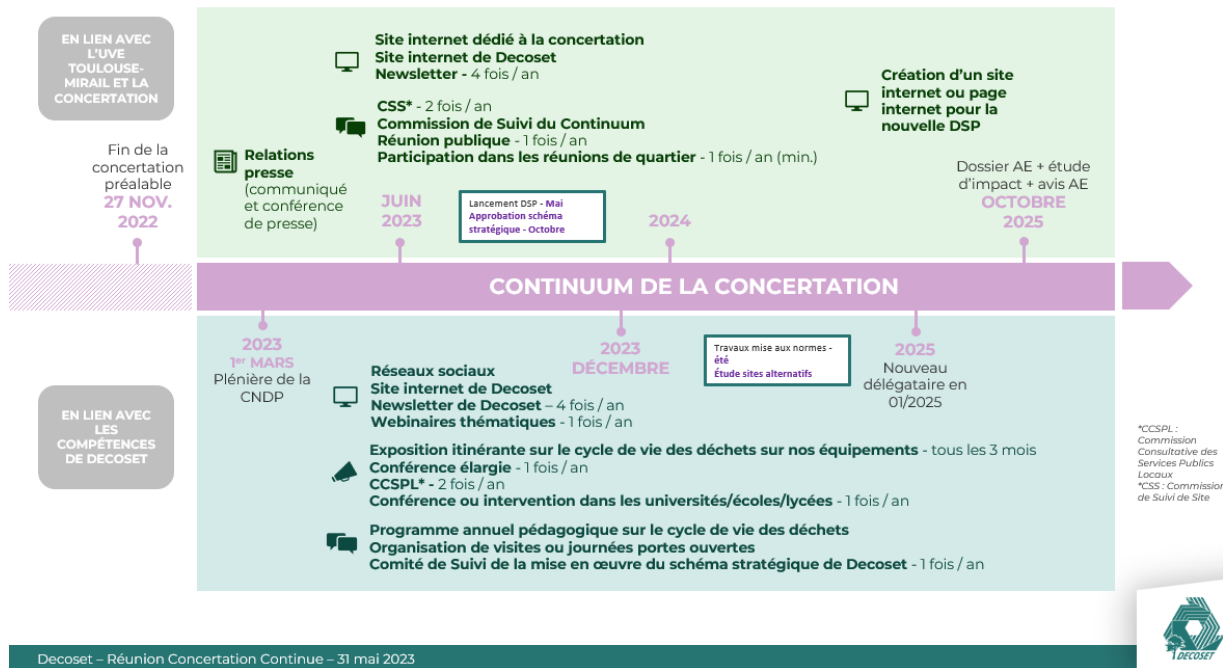


Laurent Guyon rappelle le calendrier des échéances et les différentes étapes durant lesquelles les parties prenantes pourront demander des recours et contester les décisions prises.

### Chronologie indicative jusqu'à l'éventuelle livraison de l'ouvrage

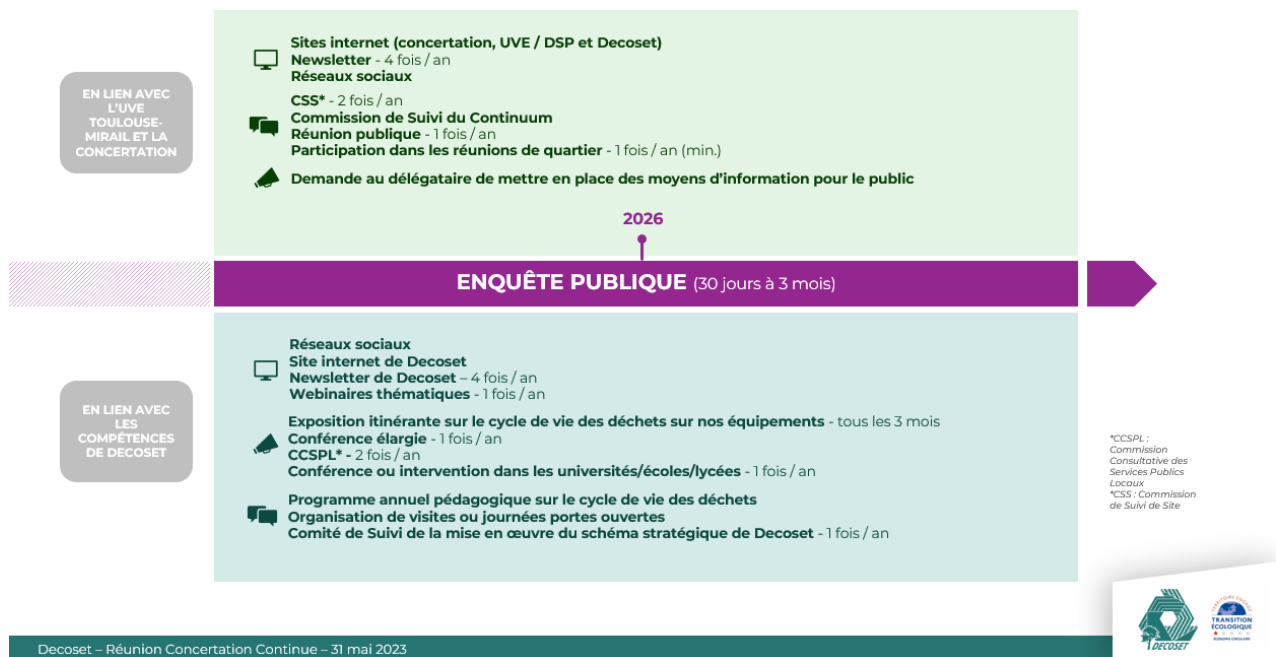


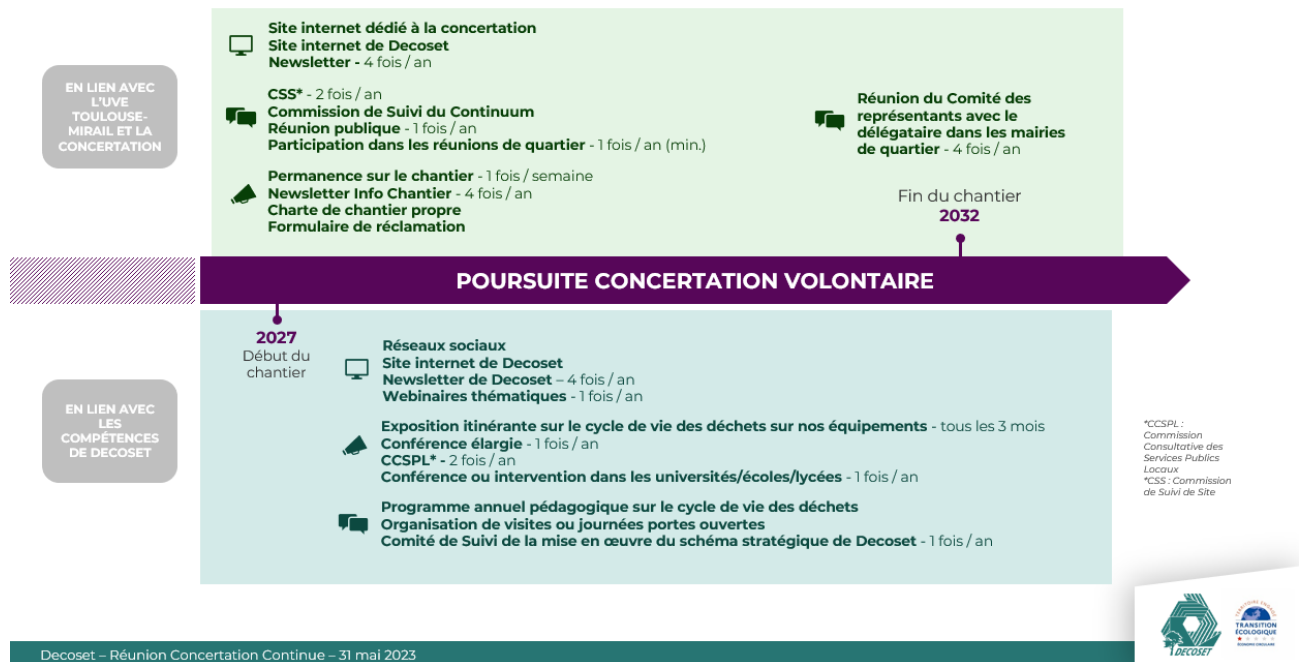
Laurent Guyon présente ensuite le dispositif intégré dans le rapport final de Decoset.



Un participant fait remarquer qu'il faudra déplacer l'encadré « Travaux de mise aux normes – été » dans la partie 2023 de la frise et non 2024.

Un participant demande où seront envoyées les tonnages durant la fermeture de l'UVE de Toulouse pour travaux cet été. Laurent Guyon répond que c'est un sujet complexe et que c'est encore à définir, mais certains tonnages seront envoyés en enfouissement. Il précise que ce n'est évidemment pas une solution idéale, que ce soit en termes financier ou environnemental.

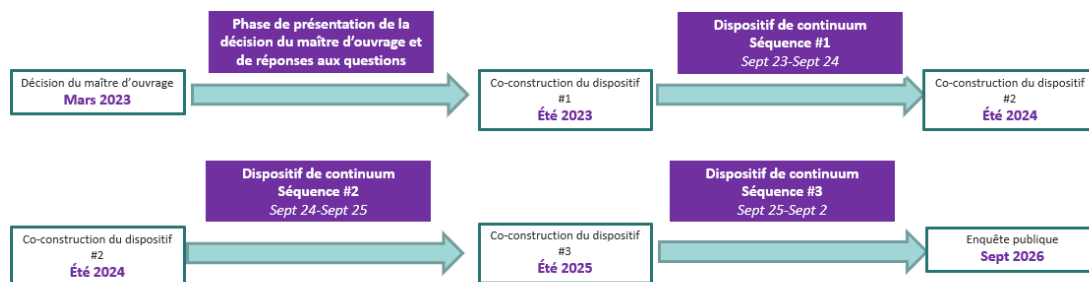




Laurent Guyon présente le phasage proposé et les 4 séquences de la concertation continue.

## RAPPEL DES CALENDRIERS ET ECHEANCES: détail des 4 séquences du continuum

### Calendrier et phasage proposé



Laurent Guyon propose un premier temps d'échanges sur le calendrier.

## 2. Temps d'échanges



Un participant demande si les séquences, calées sur les années scolaires, sous-entendent des actions avec les scolaires. Laurent Guyon répond qu'effectivement des actions de prévention seront organisées avec les scolaires et les conseils municipaux des jeunes (visites de déchèteries, intervention dans les lycées, exposition itinérante, etc.).

**Participant :** *« Par rapport à la communication et à la consultation des populations, on voit vite la difficulté si on n'utilise que les canaux digitaux. Beaucoup de gens se sentent exclus car tout le monde n'a pas internet et/ou n'est pas sur les réseaux sociaux. Cela pose problème parce que quand on veut capter l'attention, une partie de la population ne reçoit pas l'information. Prenez-vous cela en compte ? Car cela sous-entend des moyens que nous, en tant qu'associations, n'avons pas toujours, notamment quand il s'agit de moyens financiers. Pour que ça soit le plus démocratique possible. »*

**Participant :** *« Je pense que s'il n'y a que Decoset qui essaye de toucher les personnes, cela ne marchera pas. On l'a vu sur la première phase de concertation préalable, j'ai des collègues qui n'étaient pas au courant. Il faut que vous ayez des relais : les associations mais aussi les clubs d'entreprises par exemple. »*

Un participant rebondit en disant que les associations peuvent également être relais mais ce ne sera sûrement pas suffisant. Un participant reconnaît qu'il y a effectivement une difficulté à mobiliser et que des efforts ont été fournis. Laurent Guyon indique que Decoset réfléchit activement à d'autres solutions et qu'il y a, en effet, une nécessité d'identifier de nouveaux relais, au travers des EPCI. Réglementairement et juridiquement, Decoset a été tenu de transmettre un kit de communication à toutes les communes lors de la concertation préalable mais tout le monde n'a pas joué le jeu.

**Participant :** *« Quelle est la date précise à laquelle les élus décideront de la reconstruction sur site ? »*

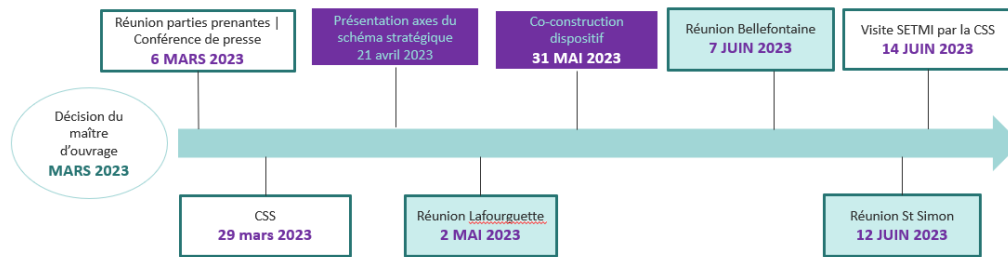
**Laurent Guyon :** *« C'est durant l'enquête publique, où nous sommes tenus de démontrer que nous avons examiné plusieurs sites alternatifs, soit dernier trimestre 2026. »*

**Audrey Richard-Ferroudji :** *« En tant que garante, ces enjeux sont évidemment pris en compte. Sur la variété des dispositifs, nous n'avons pas la connaissance du territoire pour faire des recommandations précises. C'est là où le travail qui est fait aujourd'hui est précieux, la concertation étant de la couture sur-mesure. On peut faire des suggestions sur ce qui a fonctionné ailleurs mais vos retours sont précieux et permettent de faire le point sur les opportunités qui pourraient se présenter. L'enjeu est d'accompagner au mieux pour ajuster ce dispositif, surtout dans un contexte d'infobésité. »*

### **3. Présentation des dispositifs envisagés**

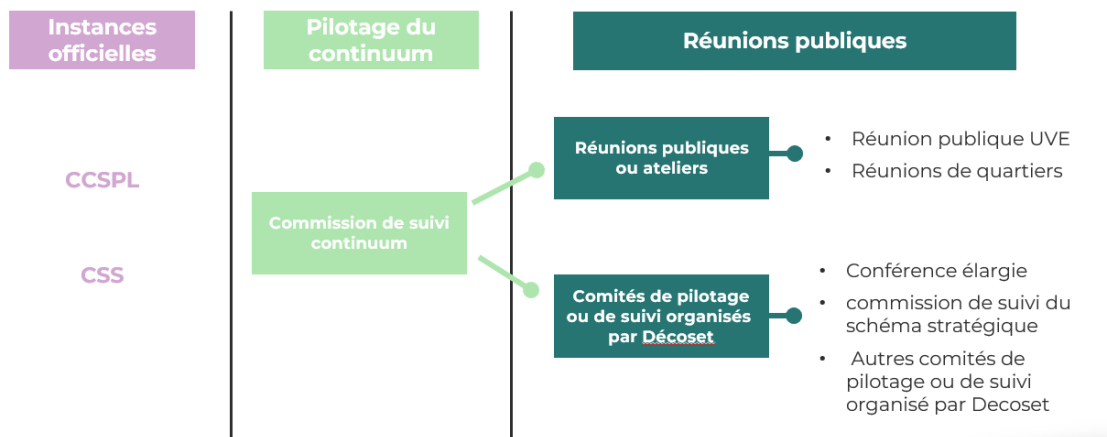
Laurent Guyon poursuit sur la présentation des rendez-vous.

## Activités – Mars / septembre 2023: présentation des décisions et co construction des dispositifs



Il enchaîne avec la présentation des dispositifs envisagés.

### LES DISPOSITIFS ENVISAGÉS : Les dispositifs de participation



### LES DISPOSITIFS ENVISAGÉS : Les dispositifs de participation

#### Commission de suivi continuum

##### Objectifs :

- Mettre en place une commission permanente pour suivre le continuum dans ses différentes dimensions.
- Intégrer les associations et parties prenantes mais aussi les citoyens au pilotage du continuum

##### Attribution :

- Participer à la définition du contenu des outils de participation, de communication et de sensibilisation des publics.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des dispositifs
- Proposer des améliorations aux dispositifs
- Désigner des représentants appelés à participer à des comités de pilotage ou de suivi mis en place par Decoset (quels modes de désignations?)
- Participer à la préparation les réunions notamment publique (ordre du jour, contenu, choix des intervenants...)
- En tant que de besoin et à la demande créer des sous commissions thématiques issues de cette commission de suivi
- Être informé de la mise en œuvre du schéma stratégique
- Être informé des activités des Decoset, du fonctionnement des équipements,
- Bénéficier d'une présentation du rapport annuel d'activité

##### Quelle composition :

- Association de quartier riverains
- Associations environnementales
- Autres associations intéressées
- Citoyens intéressés (tirage au sort?)
- Nombre de collègues?



##### Quelle nomination des représentants ?

- Nombre maximal de participants (40 à 50?).
- Désignation ou sur la base du volontariat
- Quelle évolution de la composition si d'autres volontaires souhaitent intégrer la structure au fil du temps?



**Participant :** « Selon moi, il manque un élément de formation. Si on veut être une bonne courroie de transmission, il serait intéressant d'avoir des gens qui ont la capacité de former à ce genre de questions et d'activités. »

**Audrey Richard-Ferroujji :** « Dans le panel de citoyens, il y a tout un enjeu effectivement d'animer un tel collectif mais c'est faisable. Selon la modalité choisie, la question de l'animation et de mettre à disposition les moyens est importante. »

## LES DISPOSITIFS ENVISAGÉS : Les dispositifs de participation

### Conférence annuelle élargie

#### Objectifs :

- Mettre en place une réunion publique pour débattre et suivre les objectifs de réduction à la source, les actions mises en œuvre, les résultats atteints ainsi que les activités de Decoset.

#### Attribution :

- Débattre des objectifs et actions mis en œuvre dans le cadre du schéma stratégique en matière de prévention
- Être informé de la mise en œuvre du schéma stratégique
- Être informé des activités des Decoset, du fonctionnement des équipements,
- Bénéficier d'une présentation du rapport annuel d'activité
- Rendre public annuellement les objectifs, actions et résultats en matière de prévention

#### Quelle composition :

- Réunion publique ouverte à tous
- Possibilité de réunions hybrides (présentiel et en ligne) et d'accès au replay



Decoset – Réunion Concertation Continue – 31 mai 2023



## LES DISPOSITIFS ENVISAGÉS : Les dispositifs de participation

### Les dispositifs de participation concernent:

- Le projet de reconstruction de l'UVE.
- La mise en œuvre du schéma stratégique et les activités de Decoset en matière de réduction des déchets.

### Des instances et des réunions publiques (sous forme de réunions publiques ou d'ateliers):

- Extension de la CSS + CCSPL.
- Commissions de suivi du continuum
- Conférence élargie
- Réunions publiques (1 par an minimum)
- Réunions de quartiers (à la demande des associations de quartier, thématique spécifique déchet ou interventions ponctuelles).
- Interventions dans les lycées / universités / grandes écoles / conseils municipaux, départementaux ou régionaux des jeunes - conférence / débat (publics éloignés)
- Intervention à l'occasion de manifestations régulières pour toucher des publics éloignés de la participation



### Des outils numériques de participation :

- Site internet dédié et modernisation du site internet de Decoset (+ site internet du délégataire).

Decoset – Réunion Concertation Continue – 31 mai 2023



**Participant :** « Effectivement la question d'un site dédié à la DSP et à l'UVE est intéressante car actuellement quand on cherche SETMI, on tombe sur le site vitrine de Veolia ce qui ne me semble pas idéal. »



**Laurent Guyon** : « Vous avez raison, ce n'est pas satisfaisant actuellement. Nous réfléchissons d'ailleurs à créer une marque, sur le même principe qu'Eau de Toulouse. »

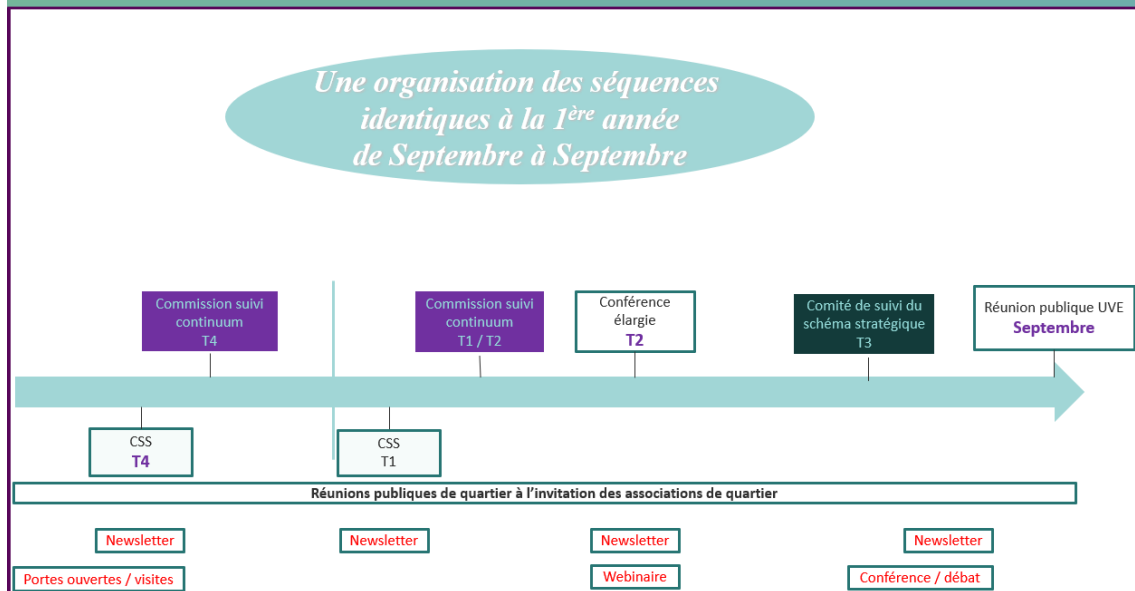
## LES DISPOSITIFS ENVISAGÉS : Les dispositifs de mobilisation des publics

- **Des outils de communication et de sensibilisation diversifiés sont d'ores et déjà envisagés :**
- Site internet dédié et modernisation du site internet de Decoset (+ site internet du délégataire).
  - Réseaux sociaux.
  - Envoi de newsletters.
  - Réalisation de Webinaires.
  - Exposition permanente sur les sites Decoset.
  - Définition d'un programme annuel de sensibilisation dans tout le territoire.
  - Utilisation des animations et de la programmation pédagogique pour attirer les publics.
  - Multiplication des sites dédiés à la sensibilisation.
  - Organisation de journées portes ouvertes.
  - Carnet de bord du continuum.
  - Baromètre du continuum.
- Envoi systématique des informations à la mailing list des parties prenantes.
- Envoi systématique des informations sur les événements et réunions publiques aux EPCI et communes.

Decoset – Réunion Concertation Continue – 31 mai 2023



## LES DISPOSITIFS ENVISAGÉS: les dispositifs de mobilisation des publics



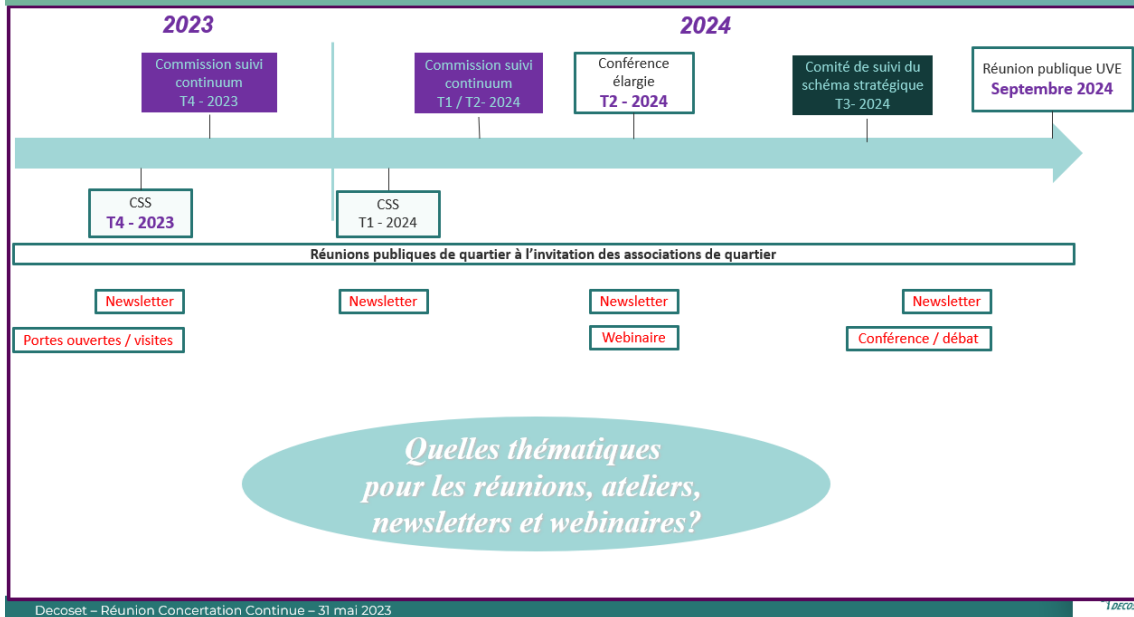
Decoset – Réunion Concertation Continue – 31 mai 2023



Un participant remarque qu'il faudrait également ajouter les CCSPS sur le calendrier. Laurent Guyon prend en note la remarque.



## Activités de la 1ère SÉQUENCE : SEPTEMBRE 2023 – SEPTEMBRE 2024



Laurent Guyon propose d'organiser dès la fin de l'année 2023 une réunion publique. Un participant propose de l'organiser durant la semaine de réduction des déchets (du 18 au 26 novembre 2023).

#### 4. Temps d'échanges

Laurent Guyon demande si les participants ont des idées de thématiques, notamment pour les newsletters ou webinaires. Plusieurs demandes sont énoncées : réduction des déchets, gestion des matières organiques, questions sanitaires et impacts de l'UVE.

Un participant indique qu'il y a la World Clean Up Day en septembre et qu'il pourrait y avoir une démarche de créer des points d'animations à ce moment-là. Laurent Guyon invite les participants à faire remonter des idées de thématiques. Un participant donne l'exemple de Haute Garonne Environnement qui a une exposition sur les déchets.

Un participant s'interroge sur le nombre d'instances et l'enjeu de participation : s'il y a toujours les mêmes participants, cela a peu d'utilité. Il y a des buts différents pour chaque instance mais se pose la question de la participation. Audrey Richard-Ferroudji indique à Decoset la nécessité de faire un schéma avec ces différentes instances de gouvernance et un calendrier précis, pour préparer au mieux ces rendez-vous et éviter une fatigue de la participation. Il faut aussi travailler sur une articulation possible avec ce que d'autres acteurs peuvent proposer à ce niveau-là. Elle rappelle également qu'il faut saisir les questions de controverses, comme l'impact sanitaire, mais que la concertation ne sert pas à faire accepter des décisions, elle permet d'apporter de l'information pour nourrir la décision. Laurent Guyon propose de peut-être resserrer le dispositif sur les instances de participation pour s'économiser et proposer des rendez-vous de qualité.

Un participant souhaite que l'item sur l'impact sanitaire ressorte clairement des questions pouvant donner lieu à l'information et à la participation.

#### TEMPS 4 - CONCLUSION



Laurent Guyon clôture la réunion. Il remercie les participants et propose d'envoyer tous les éléments pour pouvoir poursuivre les échanges.

## LEXIQUE

**CCSPL** : Commission Consultative des Services Publics Locaux

**CNDP** : Commission Nationale du Débat Public

**CSS** : Commission de Suivi de Site

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**DSP** : Délégation de Service Public

**SETMI** : Société d'Exploitation Thermique du Mirail, filiale de Veolia

**UVE** : Unité de Valorisation Énergétique